

M. Charles de Salverte, par MM. Plessier et de Bonnault.

M. Sabattier, par MM. Colin et de Roucy.

A la fin de la séance, ils sont admis par un vote unanime de l'assemblée.

En même temps, le titre de membre correspondant est accordé à M. de Romiszowski, que nous avons vu à regret s'éloigner de notre ville, mais qui promet de se rappeler à notre souvenir par l'envoi de communications.

M. le chanoine Marsaux a déposé pour nous, aux archives de l'Oise, un registre des délibérations de la fabrique de Saint-Antoine, allant de 1764 à 1786, et c'est le résumé de ses découvertes qu'il vient nous apporter. Aucun ordre, aucun lien n'est possible dans un tel travail, mais c'est une mine de renseignements précieux. Nous prenons ainsi connaissance des noms de plusieurs chapelles complètement tombés en oubli, comme celui de Saint-Gond, dont le chanoine Müller nous conte aussitôt la curieuse légende. La récente suppression du jubé cause également une perturbation dans les places assignées aux confrères du Saint-Sacrement. Des travaux, des procès, des fondations occupent surtout l'attention des marguilliers ; un chantre est payé à l'année 150 livres, et un sermon 3 livres. Nous ne donnons pas d'autres exemples des renseignements curieux qu'on trouvera dans ces notes, puisque nous devons les publier.

M. le chanoine Morel n'ayant pu venir à la séance, le Secrétaire s'est chargé de lire son travail sur Mgr de la Rochefoucauld et la Constitution civile du clergé. Après avoir brièvement rappelé le vote de l'Assemblée, la protestation des évêques de France, les hésitations et la capitulation du malheureux Louis XVI, bientôt suivies de la condamnation formulée par le pape Pie VI, notre confrère oppose au ferme courage de l'évêque la Rochefoucauld, les défaillances d'une partie de son clergé et les lâchetés de l'enseignement qui se donnait alors au séminaire de Beauvais.

---

Mais bientôt les illusions ne sont plus permises, les rétractations se multiplient, grossissant le troupeau fidèle où brille au premier rang, Dom Barry, jadis prieur, maintenant curé de Saint-Leu.

Monseigneur de la Rochefoucauld fut massacré aux Carmes, à côté de son frère, évêque de Saintes; l'évêque constitutionnel, député régicide et prêtre marié, finit dans l'exil et la misère. Sans qu'on sache comment il avait pu traverser la Terreur, Dom Barry revint ensuite paisiblement reprendre sa cure de Saint-Leu.

M. Colin, qui est chasseur, a su découvrir une ordonnance d'Henri II, datée de 1559, l'année même de sa mort, et destinée à réprimer le braconnage. Ses prescriptions si sages pourraient être remises en vigueur, et c'est doublement un sujet d'actualité dans une ville comme Compiègne où la chasse tient une place prépondérante. Le roi considère que le braconnage écarte du travail honnête, et conduit bien souvent au crime. Pour le combattre, il faut en restreindre le profit en interdisant toute vente cachée et en fixant des prix modérés. A ce propos, notons que le héron, qui n'est plus guère comestible, est coté le même prix que le lièvre.

Même sous la monarchie réputée absolue, les édits des rois n'étaient pas toujours observés. si nous en jugeons par le besoin d'en faire sans cesse de nouveaux, pour le même objet. Aussi notre collègue a pu en citer sept autres sur la même matière, avant la Révolution.

Et peut-être serait-il besoin de formuler un nouvel arrêt, ou du moins d'exécuter les anciens !

L'ordre du jour de la prochaine réunion comprendra :

Le compte-rendu annuel du Secrétaire ;

Le rapport financier du Trésorier ;

La Ligue à Compiègne, suite.

*Le Secrétaire, Baron DE BONNAULT.*

---